Image not found or type unknown

Histoire de maison et de vie privée!

Par **alexa68**, le **19/03/2009** à **11:58**

Bonjour,

Mon ami a acheté il y a quelques années une maison avec son ex. Il habite encore dedans. Elle l'a quitté il y a quasiment 2ans et la maison est en vente depuis plus d'un an.
Elle ne paye plus sa part depuis plusisieurs mois, pour celà mon ami a lancé une procédure afin d'y remédier (il lui réclame les impayés + les frais de banques, préjudice moral vu que la banque l'a mis dans la catégorie interdit bancaire). Il faut savoir que depuis qu'elle a quitté le domicile, il reste dans la maison quelques vêtements et ses meubles.
Tous les week end je viens (avec mon fils) chez lui et je dors là bas. Elle n'est pas au courant qu'il a refait sa vie. Tous les dimanches soirs je cache le maximum d'affaire que je laisse à temps plein là bas. Je me sens comme une fugitive par rapport à celà, mais je ne veux pas lui apporter d'ennuis.

La question qui se pose est
Peut-elle se retourner contre lui si elle le découvre?
Que peut-elle faire dans le pire des cas?
Que doit-on faire pour éviter un scénario catastrophe?

Merci pour votre aide, je cherche simplement à diminuer les tensions, lié à ce problème.

Par **alexa68**, le **24/03/2009** à **11:48**

Merci pour vos nons réponses

Par **joe**, le **24/03/2009** à **18:56**

bonjour
je pense que si il est marié c'est pas bon pour lui car quand des conjoint se sépare celui qui reste dans la maison doit payer la moitié du loyer de son ex si celui ci ou celle ci a un loyer biensur .Son ex lui doit aussi la moitié de la maison à lui,par contre si le loyer de son ex est inférieur au sien son ex lui devras la différence.exemple:l'ex femme a un loyer de 400 euros et votre ami un loyer de 500 son ex lui devrais que 50euro par mois.par contre dans le cas contraire il n'y aurais que lui qui lui devrait quelque chose.
évidement je vous parle de personne marié si ce n'est pas le cas vous pouvais vous voir avec

un avocat juste pour avoir des renseignement cela coute environ 50 à 80 euro demande le tarif à l'avocat avant.
j'espère vous avoir aidé sur ceux bonne continuation.

Par **alexa68**, le **25/03/2009** à **09:38**

Merci pour votre réponse, même si elle ne répond pas à mes questions.
Ils n'étaient pas mariés, elle a quitté le domicile depuis 2ans et habite chez sa mère, donc n'a aucune charge. La procédure lancé envers elle concerne les nons- paiements, mais ma question ne concernait en rien celà.
Je demandais jsute si elle pouvait se retourner contre lui si elle me voit chez lui? Ce qu'elle peut faire, sachant qu'elle ne paye pas malgré la procédure en cours etc etc.

Cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés